



**FORMULAIRE
« DEMANDE DE DONS ET PUBLICITÉS »**

SECTION 1 – Identification de l'organisme

Nom :

Mission :

S'agit-il d'un organisme à but non lucratif? Oui Non

Secteur d'activité :

Adresse du site Internet :

SECTION 2 – Identification du demandeur (personne-ressource)

Nom :

Fonction :

Adresse de
l'organisation :

Téléphone :

Courriel :

SECTION 3 – Résumé de la demande

Montant (\$) :

Pourcentage du projet (%) :

S'agit-il d'un DON COMMANDITE

**FORMULAIRE
« DEMANDE DE DONS ET PUBLICITÉS »**

SECTION 4 – Événement ou activité

Description de l'activité :

Date de l'évènement : Le (aaaa/mm/jj)
Du au (aaaa/mm/jj) au (aaaa/mm/jj)

Adresse du site Internet :

Secteur d'activité :

Lieu de l'évènement :

Clientèle visée :

Territoire visé :

Nombre de participants estimé :

Provenance des participants :

**FORMULAIRE
« DEMANDE DE DONS ET PUBLICITÉS »**

SECTION 5 – Source(s) de financement

Autres partenaires ou commanditaires et leur participation financière :

Coût total pour la réalisation du projet :

Montant demandé ou échelle des niveaux de participation proposés :

La MRC de Lotbinière a-t-elle déjà soutenu financièrement votre organisme pour ce projet durant l'année en cours

Oui Non

Votre municipalité locale a-t-elle soutenu financièrement votre organisme pour ce projet durant l'année en cours ?

Oui Non

Votre municipalité locale appuie votre projet par voie de résolution

Oui Non



**FORMULAIRE
« DEMANDE DE DONS ET PUBLICITÉS »**

Section 6 – Visibilité offerte

Description de la visibilité offerte à la MRC de Lotbinière (plan de visibilité s'il y a lieu) :

Signature du demandeur

Date

Veillez faire parvenir ce formulaire accompagné de documents supplémentaires (facultatif) à Monsieur Stéphane Bergeron, directeur général de la MRC de Lotbinière, au 6 375 rue Garneau, Sainte-Croix, G0S 2H0 ou par courriel à info@mrclotbiniere.org .

Les demandes de dons et publicités sont analysées lors des rencontres du comité administratif de la MRC qui se tiennent le 4^e mardi de chaque mois (sauf en juillet). Vous devrez donc les déposer 90 jours avant la tenue de votre activité et prévoir de 4 à 6 semaines pour le traitement de votre demande.

SECTION RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION DE LA MRC

Réception de la demande :

Soumis au CA du :